

Compte rendu conseil municipal du 27/10/2023

L'an deux mille vingt-trois, vendredi 27 octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Marcilhac-sur-Célé, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle communale René Rey, sous la présidence de Jean-Paul MIGNAT, Maire. Présents : Laurent Le Moing, Sandra Zographos , Véronique Jourdan, Eric Laville, Henri-Paul Lieurade , Jean-François Blum , Basile Rousseaux , Michel Nadal , Laurence (secrétaire de mairie) Absents excusés : Michel Delpech (pouvoir à Eric Laville), Carine Le Lourec (pouvoir à Sandra Zographos)

Secrétaire de séance : Véronique Jourdan

Rappel de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

0) Equipement cantine

1) Candidature à Village A-Venir porté par le Département et à Village d'avenir porté par l'État.

2) Le point sur le barrage : réactualisation de la délibération autorisant la vente

3) Le point sur l'Abbaye : réactualisation des devis (délibération)

4) Pompe à chaleur : réactualisation du dossier pour le département (délibération)

5) Vente du gîte d'étape (délibération)

6) Modification d'un poste d'adjoint administratif (délibération)

7) Rapport sur le service SPANC du Grand-Figeac (délibération)

8) Mise à disposition de personnel – conventions - (délibération)

9) Le point sur le théâtre de verdure

10) Le point sur le FAR

11) Fosse toutes eaux Monteils.

12) Questions diverses

0) Equipement de cantine

Achat d'un nouveau réfrigérateur pour la cantine : compte 70 : 922.80€

1) Candidature à Village A-Venir porté par le Département et à Village d'avenir porté par l'État.

Possibilité pour la commune de candidater Village A-Venir porté par le Département et à Village d'avenir porté par l'État. Jean-Paul Mignat et Jean-François Blum ont monté les dossiers. Ces propositions si les dossiers sont retenus permettront à la commune d'obtenir des subventions pour aider à réaliser les projets communaux.

- Pôle services de proximité
- Programme logements (EPF)
- Résilience alimentaire (identification des parcelles non exploitées, remise en culture, installation ...)
- Création d'un théâtre de verdure
- Abbaye (travaux avec une convention de maîtrise déléguée)

2) Le point sur le barrage : réactualisation de la délibération autorisant la vente

- Echanges avec la préfète et sous-préfète de Gourdon.

- Réunion avec la DDT et le syndicat mixte Célé Lot médian le 9 novembre :
 - o Sortir de l'impasse judiciaire pour pouvoir vendre le barrage
- Le meunier met en vente le moulin et la centrale. Les acheteurs sont d'accord pour une vente à 1€ symbolique et la remise aux normes écologiques

3) Le point sur l'Abbaye : réactualisation des devis (délibération)

- Les devis sont réactualisés à la hausse : enveloppe globale : 1 300 000€
- Etude passe de 47000€ à 67000€ (peut-être mieux subventionnée !?)
- Vote à l'unanimité (déblocage de la mission Bern : 20 000€)
-

4) Pompe à chaleur : réactualisation du dossier pour le département (délibération)

Le devis pour la pompe à chaleur de la mairie a été réactualisé à 31000€ (hausse de 4000€). Pour compléter la DETR, une demande de subvention a été faite au département via le portail : Fonds d'Aide pour les Solidarités Territoriales.

5) Vente du gîte d'étape (délibération)

La parcelle où se trouve l'ancien gîte d'étape communale dans l'enceinte de l'abbaye est classée aux monuments historiques). Le bâtiment ayant besoin d'une rénovation urgente de sa toiture et la mairie n'ayant pas les moyens financiers de prendre cela en charge, l'équipe municipale se pose la question de la vente.

Le notaire a fait une estimation entre 20 000€ et 22 000€.

Un vote est effectué pour savoir qui est pour cette vente :

- 8 pour / 3 abstentions

Une réunion est prévue hors conseil municipal le 30 octobre pour décider des clauses de vente.

6) Modification d'un poste d'adjoint administratif (délibération)

Délibération pour passer le poste de la secrétaire de mairie à un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe.

Vote à l'unanimité.

7) Rapport sur le service SPANC du Grand-Figeac (délibération)

Vote : 9 pour/2 absences

8) Mise à disposition de personnel – conventions - (délibération)

Le Grand Figeac doit signer la convention avec le syndicat (Saep Causse sud de Gramat), pour la mise à disposition de Franck Mommeja 2h/3h par semaine. Vote à l'unanimité.

Il faut se renseigner pour établir une convention avec le département pour l'entretien des WC du Ressel.

9) Le point sur le théâtre de verdure

- Le terrain a été aplani et dessouché.
- Rencontre avec Natura 2000 et Lot Célé pour présenter le projet.

- Il faut effectuer un chiffrage des travaux et les possibilités de financement (Théâtre, cheminement depuis le parking, arrachage des bambous du parking)
- Une réunion est prévue le 8 novembre avec l'association Arbres/haie paysages 46.

10) Le point sur le FAR

- Pas de changements fondamentaux
- Prévoir une réunion avec le CA en janvier pour renouveler la convention.

11) Fosse toutes eaux Monteils.

Le conseil autorise le propriétaire qui en a fait la demande à utiliser le terrain communal de Monteils pour installer la fosse toutes eaux.

12) Questions diverses

- Faire un courrier aux locataires des logements communaux, afin de les prévenir de l'augmentation des loyers selon l'indice légal au 1^{er} janvier 2024.
- Achat d'un barnum : voir quel modèle il faudrait pour proposition d'achat au prochain conseil municipal.
- Une formation aux gestes qui sauvent sera proposée le vendredi 1^{er} décembre de 18h à 20h30 sur Marcilhac. Cette formation est financée par Groupe AMA. 12 personnes sur inscription en mairie
- Plan AER (activation énergies renouvelables)
 - o Une réunion publique est envisagée pour présenter ce plan aux personnes potentiellement concernées (Moulin, zone St Chels et Cornio).

Fin du conseil 22h22